ral de Tourcoing) et de la rue de Lille (Sœurs des Pauvres), par les soins des membres de la commission, qui remercie les nombreux amateurs qui, tout en goûtant les joies de leur sport favori, ont permis ce beau geste de solidarité.

Théâtre Municipal

Fêtes de l'An : Samedi, soirée et dimanche, matinée et soirée, le grand succès : « COUPS DE ROULIS », opérette moderne en trois actes, de Messager.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Le paiement des secours mensuels aura lieu mardi 3 janvier 1939, aux heures habituelles.

AUX PENSIONNÉS BELGES

Les titulaires de pensions belges sont priés de se munir de leur carte d'identité en se présentant au Consulat de Tourcoing pour signer le certificat de vie.

ETAT CIVIL

Naissance. — Henriette Lallemand, 14, rue de la Pianque.

Décès. — Jean Leclercq, 59 ans, 138, rue Nationale ; Augustin Chastain, 73 ans, 121, rue de Lille ; Jules Debert, 53 ans, apprêteur, 1, rue Montesquieu ; Henri Legrand, 50 ans, trieur, 48, rue Jenner.

REMERCIEMENTS

Madame Gaston VANDOORNE, son épouse et toute la Famille, très touchées des marques de sympathie qu'elles ont reçues à la suite du décès de

Monsieur Gaston VANDOORNE

Epoux de Dame Elia POIRE

adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux Funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances et rappellent que l'Obit du Mois sera célébré le Samedi 31 Décembre à 8 h 30 en l'Eglise Notre-Dame de Lourdes à Tourcoing. 3321

Sociétés et Comités

JARDINS OUVRIERS DE FRANCE — Les sociétaires sont priés de retirer leurs cartes et graines le plus tôt possible, au siège, chez M. Huyggevelde, délégué, 76, rue du Tilleul, Wattrelos

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — En raison des fêtes de l'An, les cours et répétitions seront suspendus jusqu'au jeudi 19 janvier, heures habituelles.

FIFRES SCOLAIRES. — Ce jeudi, il n'y aura pas de cours de solfège ce matin. — Répétition générale à 18 heures.

ANCIENS COMBATTANTS U.N.C. — Les versements à la Mutuelle Retraite pour le premier trimestre 1939, seront reçus au siège, 43, rue du Haze, aux jours et heures ci-après : Samedi 31 décembre, de 9 h. à 12 h 30 et de 14 h. 30 à 17 h. — Mardi 3 mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 janvier, de 9 h à 12 h. 30 et de 14 h 30 à 18 h.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — **Commission des Arbitres U.F.D.L.E.P.** : La prochaine réunion générale aura lieu samedi 31 décembre, à 19 h 57, rue du Haze, à Tourcoing ; réunion du bureau à 18 h. 30.

— **La Coupe du Nord de l'U.F.O.L.E.P.** : Le tirage au sort des rencontres pour la Coupe Pierre Delfortrie a donné les résultats suivants : Armentieres c. F.A.B.S. (2) ; S.O. Lys c. A.C du Flocon ; A.C. Crétinier c. S.O Lys ; A.C. Cinq-Vues c. A.C. Voltaire Tourcg ; Rapid Archimède Roubx c A.C. Piats ; FABS b c. AC Pierrs de Roubaix ; FC Wervicq c SO. Neuville AC. de Croix c. Amicale du Moulin Roubx.

Tous ces matches auront lieu le 15 janvier, terrain des clubs premiers nommés : les 5 premiers à 10 h., le 6e à 8 h. 30, les deux derniers à 14 h. 15 — Rappelons que la Coupe Pierre Delfortrie consiste en un superbe objet d'art d'une grande valeur et que l'entrée des terrains de jeux est entièrement gratuite.

PING-PONG. — **Fédération de Tourcoing: Challenge du meilleur joueur**, groupe A. Le classement s'établit comme suit : 1. ex aequo, Lemaire M., Rousseau H. (Croix-Rouge), Mickey (Pouillie G.., Parmentier R. (Coq Chantant), 8pts sur 8 match ; 4. ex aequo : Bossuy J. (Bradford), Demulder R. (Coq Chantant, 7 pts sur 8 mat ; 7. Kindts J. (Excelsior), 6 pts sur 7 mat.; 8. ex aequo : Quique R., Delest N. (Daring), Boicaen (Bradford), Guyomarch J., Grimonpront (Mathurin), Provoyeur G (C.-Rouge), 6 pts sur 6 mat ; 14. Dejaegher (Excelsior), 5pts sur 7 mat. ; 15. ex aequo, Haquette (Daring), Bourgois L., Ruolt A., (Coq Chantant), 5 pts sur 8 matches

Le classement pour le smelleurs doubles est le suivant : 1. Demulder-Ruolt (Coq Chantant, 8 pts sur 8 matches ; 2.Haquette-Quique (Daring), 6 pts sur 8 mat. ; Rousseau-Provoyeur (Croix-Rouge, 6 pts sur 8 mat. ; 4. Kindts-Dejaegher (Excelsior) 5 pts sur 6 mat. ; 4 Lemaire-Masson (Croix-Rouge) 5 pts sur 8 matches

JEUX DIVERS

DES — **Palius d'Orisnt** : Après le rebattage du dimanche 25 décembre, les lots gagnés par les nombres 4 et 5 23 et 24 sont à réclamer au siège. eLs lots non retirés le 2 janvier resteront acquis au groupe

PARTIS POLITIQUES

JEUNESSES REPUBLICAINES, RADICALES ET RADICALES-SOCIALISTES — On nous communique : « Continuant ses conférences dans les différents quartiers de la ville, la Solidarité Républicaine de Tourcoing s'est réunie cette fois au Brun-Pain dans l'asalle du café Berbroucq

« M. Roger Coppin, présidait cette réunion à laquelle devait prendre la parole le Colonel Bruyère, celui-ci étant grippé, ce furent MM. Parsy et Stragier qui entretinrent l'auditoire

« M. Derommelaere, président de la section, souligna l'action diplomatique de ces derniers temps.

« M. Roger Stragier, secrétaire des Jeunesses Radicales du Nord vint ensuite rendre hommage à l'action du Président Daladier.

« M. Jules Parsy, président du Parti, clôtura les débats

L'ordre du jour suivant a été voté ensuite « La section du Brun-Pain de la Solidarité Républicaine, réunie sous la présidence de M. Roger Coppin, et après avoir entendu les interventions de MM. Parsy Stragier et Derommelaere, fait confiance au Gouvernement Daladier pour poursuivre son œuvre de redressement national dans l'ordre républicain Approuve les déclarations du Gouvernement et de M. Georges Bonnet, ministre des Affaires Etrangères pour conserver intacts l'empire français.

« Espère ardemment, dès le rétablissement de la situation financière, le vote de la loi sur la retraite des vieux travailleurs, loi juste et humaine. Applaudit aux efforts du Parti Radical dans le Nord pour l'intensification de sa doctrine et salut M. Emile Roche, président fédéral ».

Cultivateurs...

en consommant du Genièvre pur grain (seigles et orges)

vous servez vos intérêts.

HALLUIN

Plaints pour vol. — Dans la soirée de mardi, vers 18 h., un accumulateur pour dynamo a été enlevé sous une grand-porte, au préjudice de M. Alphonse Geerlandt, fabricant de meubles, rue de Lille, à Halluin.

C'est hier mercredi que ce vol a été constaté par M. Geerlandt.

Ce dernier a porté plainte à M. Bisciglia commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

Ce vol porte un préjudice d'environ 600 fr. au plaignant.

Société « La Renaissance ». — Voici les résultats de la tombola faite au profit d'un colombophile malade :

1419 1417 758 948 330 67 319 1311
1435 1331 1415 1658 2 655

Les lots sont à réclamer au local, Café Paul Vanderhem, 12, rue de la Gare, jusqu'au 31 janvier prochain.

Le Bal de la Mutuelle des Tailleurs. — Ce groupement organise une soirée dansante de réveillon de Nouvel An, samedi 31 décembre, à 18 h., salle du Café de la Mairie, place de l'Eglise. Brillant orchestre et grande tombola gratuite.

Dispensaire d'Hygiène. — Ce jeudi matin au local, rue Gustave Desmettre, consultations gratuites de 9 h. à 12 h. pour Halluin-Roncq ; dans l'après-midi, dès 14 h. 30, pour les autres communes.

Vélo Club Halluinois. — Ce jeudi, au local, rue Jean Jaurès, dès 18 h., séance de culture physique.

Pupilles « Enfants de Jaurès ». — A la Maison du Peuple, ce soir, répétition pour les petites filles à 17 h. 30 ; pour les grandes à 19 h.

Football. — Samedi 31 décembre, à 14 h., sur son Stade de la rue de Lille, les Olympiens Halluinois recevront l'excellente équipe du F.C. Avenir Menin.

Les rencontres entre l'O.S.H. et le F.C. Avenir ont été de tous temps des derbys animés et disputés. L'Avenir constitue une équipe solide formant un tout homogène ; ses éléments pratiquent un jeu rapide et décidé.

L'O.S.H mettra tout en œuvre pour améliorer son jeu d'équipe et en tirer une leçon utile en vue de la reprise des prochaines rencontres de championnat.

Cette rencontre a été mise sur pied au profit de l'œuvre de bienfaisance des joueurs blessés. Tous les supporters et sympathisants de l'O.S.H. voudront bien apporter leur concours en cette circonstance.

Rappelons que 3 tickets de 1 fr. seront exigés pour l'entrée du Stade.

Lyra Halluinois. — Ce jeudi soir, Café du Lion d'Or, place de l'Eglise, à 19 h. 30, répétition générale.

Etat Civil. — Naissance. — René Bardin, 32, rue Gustave Desmettre.

RONCQ

Service de l'ébouage. — L'enlèvement des boues et immondices aura lieu exceptionnellement cette semaine : le vendredi 30 décembre, pour le Centre ; le samedi 31 décembre, pour le Blanc-Four. L'éboueur commencera sa tournée à 7 heures.

Combats de coqs. — Au Café du Grenadier Belge, rue Henri-Barbusse, dimanche 8 janvier, grand concours de coqs 50-150, 30-110. Il reste des mises à prendre.

Cliques scolaire. — Ce jeudi, à 10 h., au local municipal, répétition pour les petits fifres et tambours.

Groupe gymnique « Force et Santé ». — Au local municipal, ce matin, de 9 à 10 h., répétition pour les fillettes.

Jeunesse Roncquoise. — Au Gymnase municipal, ce jeudi, à 18 h. 30, répétition pour les pupilles ; à 19 h. 30 pour les adultes.

Fonds municipal de chômage. — Aujourd'hui jeudi, pointage et paiement des chômeurs dans la salle du Gymnase municipal pour la période du 19 au 25 décembre inclus : de 14 h. 15 à 14 h 30 : N° 1 à 461 ; de 14 h. 35 à 14 h. 45 : N° 462 à 880 ; de 14 h 45 à 15 h. : N° 881 à la fin.

Le contrôle des chômeurs qui ne doivent se presenter que pour le pointage aura lieu de 14 h. 30 à 14 h 35.

MOUVAUX

Consultation des nourrissons. — La consultation des nuorrissons, reportée jeudi dernier en raison de la température, aura lieu ce jeudi 29 décembre, à 15 h., à l'Hospice, pour les mamans présentant leurs enfants à la consultation du docteur Deldalle.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Anciens Combattants U. N. C. — Mutuelle-Retraite. — Une permanence aura lieu ce jeudi au siège, 11, place Salengro, de 18 h. 30 à 19 h 30, pour recevoir les cotisations de la mutuelle-retraite du premier trimestre 1939.

Etat Civil. — Naissance : Jean Lepercq rue de Lille, 26

EN BELGIQUE

LEDEGHEM-LEZ-MENIN

Deux motocyclistes font une chute. — Sur la route Roulers-Menin, à hauteur de la route de Ledeghem, une pilotée par M. Joseph Decanty, demeurant hameau « La Pannerie » ayant sur le siège arrière M. Adelin Vermasen, s'est renversée sur la chaussée par suite d'un dérapage. Le premier fut blessé à la tête et aux épaules ; le second, projeté contre un arbre, fut également blessé.

WEVELGHEM-LEZ-MENIN

Mort subite. — Mme Pharaïlde Manderick, épouse de M. Constant Deneckère, belle-mère de M. Remi Wallaeys, bourgmestre de Wevelghem a été trouvée morte dans son lit, rue de La Lys, 37.

Un voleur arrêté. — Il y a quelques jours, nous avons relaté le vol d'une somme de 500 francs commis chez M. André Seys rue du Marché.

La police ouvrit une enquête au cours de laquelle elle trouva sur place un bouton de vêtement qui lui permit de découvrir le coupable, un nommé Henri Deryter, 25 ans, demeurant hameau à kykuithoek s. M. le Commissaire de police a fait arrêter le voleur au saut du lit.

Henri Deruyter a avoué le vol et une somme de 100 fr. a encore été trouvée en sa possession. Cet individu qui n'en est pas à son coup d'essai a été transféré à la prison de Courtrai.

COURTRAI

Deux vols importants

En l'absence des époux Willaert Jullen maître-tailleur, 4, Chaussée de Bruges, des voleurs se sont introduits dans leur habitation et ont enlevé un petit coffret contenant une somme de 46.000 francs.

— D'autre part, chez M. René Van Rentaghem, demeurant 33, boulevard Desmet de Naeyer, on a dérobé une somme de 6.000 francs et des bijoux de grande valeur.

La police enquête.

TOURNAI

Arrestation. — La police a arrêté en cette ville en vertu d'une ordonnance du Tribunal Correctionnel de Mons, le nommé Vanneste Jean, mécanicien, à Sirault, Condamné récemment à 1 mois d'emprisonnement.

Accrochage. — Dans l'après-midi, vers 14 h. 15, un accrochage s'est produit rue Soli de Morianée, entre une auto conduite par M. Planchon Victor, domicilié à Velaines et une autre voiture, dont le conducteurs a pris la fuite, mais qui a pu être identifié, il s'agit de M. Warny Eugène, domicilié à Barry-Maulde.

Dégâts matériels à la voiture de M. Planchon.

Victime du froid. — Au début de l'après-midi, vers 13 h. 30, M. Cyrille Maton, âgé de 58 ans, domicilié à Mouscron, rue des Moulins 81, au service de la Compagnie du gaz de Tournai, travaillait à la chaussée de Courtrai, quand, subitement, il s'affaissa. M. Maton fut transporté à l'Hôpital Civil, où son état n'a pas été jugé très grave.

Centre d'Orientation Professionnelle. — Le conseil provincial de Hainaut, soucieux de guider la jeunesse dans le choix de la profession, a décidé la création de plusieurs centres d'orientation professionnelle dans la Province. Un tel organisme est en voie de constitution à Tournai, pour l'arrondissement de Tournai-Ath.

La séance d'Installation du Centre d'orientation professionnelle de Tournai aura lieu ce jeudi 29 décembre, à 17 h., au Salon de la Reine, à l'Hôtel de Ville.

Au cours de cette séance, un exposé sera fait sur la question de l'orientation professionnelle, par M. Alexandre André, député permanent du Hainaut.

VELAINES

Un camion réduit en miettes par l'autorail

Vers 8 h. 50, un camion-auto du garage Léon Belin, de Celles, conduit par le chauffeur Léon Lequenne, de Celles, venait de Melles, se dirigeant vers Velaines, lorsqu'arrivé à proximité de la ferme Delmotte, le conducteur se trouva tout à coup en présence de l'autorail Tournai-Velaines L'autorail prit le camion en écharpe et les deux véhicules furent heurtés violemment. Le camion fut réduit en miettes tandis que l'autorail eut son devant fortement endommagé. Le conducteur de l'auto fut projeté sur le sol et, fort heureusement, ne fut pas gravement blessé. Quant au chauffeur du train, il ne reçut que de légères blessures. M. Lequenne, après avoir reçu les soins d'une infirmiere, Mlle Henneton, qui se trouvait précisement dans le train, fut reconduit à son domicile, où il fut soigné par le docteur Lebailly, qui constata une blessure à la tête et des contusions sur le corps. La gendarmerie de Velaines a ouvert une enquête.

LA VIE CORPORATIVE

AUX TRAVAILLEURS DES SERVICES TECHNIQUES DES P.T.T.

Un appel de M. Lanselle, secrétaire général

On communique :

« La répression gouvernementale a frappé plus de 3.200 des nôtres parce qu'ils ont, le 30 novembre, appliqué le mot d'ordre de la C.G.T.

« Nombreux sont parmi eux ceux dont les enfants vont souffrir de privations et du froid si nous ne venons à leur secours immédiatement. Ce n'est jamais en vain qu'on a fait appel aux sentiments d'humanité des travailleurs des P.T.T. et de ceux des services techniques en particulier, aussi après l'appel de notre Fédération et du Conseil National du 21 décembre, espérons-nous que la solidarité s'exercera plus que jamais En masse souscrivez, faites vite, des enfants souffrent

« Notre organisation fédérale a, dans le passé et avec votre concours à tous, pratiqué la solidarité la plus totale envers ceux d'entre nous qui furent frappés pour la défense de nos droits et pour avoir voulu faire aboutir nos légitimes revendications Ces temps derniers encore, vis-à-vis des enfants de nos frères postiers d'Espagne la Fédération des Travailleurs des P.T.T. a largement fait son devoir ; plus d'un million versé par vous a permis à ces enfants de manger et d'apprendre à lire. Cette fois l'effort est plus grand, ne marchandez pas, pensez à ceux qui comme vous, ont des enfants. Faites votre devoir, tout votre devoir — Pour la section régionale : Lanselle ».

COLOMBOPHILIE

A TOURCOING. — **Maison Colombophile Tourquannoise.** — Ce jeudi à 20 h., réunion extraordinaire de la Commission Dernier jour d'inscriptions pour les concours de rappel et les postes de dressage Remise des listes pour les bagues 1939

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

COLISEE
Matinée 3 h. Soirée 5 h. 30 (tél. 346.55)
PRIX RÉDUITS
Pierre-Richard Willm, Anni Varnay de
TARAKANOVA
Jules Berry et la sem. belge Libaau dans MON PERE ET MON PAPA
DESSINS ANIMES
DEMAIN
UN GRAND FILM FRANÇAIS
ENTRÉE des ARTISTES
et LE PROSCRIT avec Warner Baxter et le petit Richard Barthelmess
1202

CINEMA NOËL
76, rue Jouffroy, ROUBAIX. Tél. 343.50
Matinée 3 heures — Soirée 5 heures
Pour 3 et 4 francs
TARAKANOVA
MON PÈRE ET MON PAPA
UN DESSIN
1203

Ste CÉCILE — *RELACHE*
SAMEDI, DEBUT DE
MONSIEUR BEGONIA
et HURRICANE
1205

MAISON DES TRAMWAYS A 3 h. et 8 h.
PRIX REDUITS
Jean Kiepura, Martha Eggerth dans
CHARME DE LA BOHÊME
Lucien Baroux, Betty Stockfeld dans
L'ANGE DU FOYER
1201

A LYS-LEZ-LANNOY

CARIOCA - 3 h. - 8 h. 15
PAIX SUR LE RHIN
LA 1re FEMME DE BARBE-BLEUE

A TOURCOING

OLYMPIA | Pont des Plats
Matinée 3 h. - Prix réduits - Soirée 8 h.
LE RELIEF 1938
FERNANDEL dans
LE SCHPOUNTZ
de Marcel PAGNOL
VÉNUS DE LA ROUTE
film d'Aventures.
1222

CINÉ-THÉATRE Av. Gustave Dron Tourcoing. T. 3.82
Jeudi 15 h. 15 (Prix : 2,50, 3,50, 4,50)
LES HOMMES SANS NOM
av. Constant Rémy, T. Fédor, S. Mais.
UNE ETOILE EST NEE
entièrement en couleurs
1226

CENTRAL-CINÉ Matinée 3 h. Soirée 8 h.
31, rue Nationale. — Tél. : 74.
La suite de « A l'Ouest rien de nouveau »
APRÈS
J'ARRANGE LE FISC
1230

RIALTO 3 h. et 8 h. 15
Jean MURAT : NUITS DE PRINCE
MON PÈRE AVAIT RAISON
1225

A LILLE

AUJOURD'HUI JEUDI

Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « La femme du boulanger ».
Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Un de la Canebière ».
Camée. — Permanent de 14 h. à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Les aventures de Robin des Bois ».
Rexy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « Mannequin ».
Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « Quadrille » et « Ames à la mer ».
Edsn. — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « Marthe Richard » et « Champagne valse ».
Union. — 15 h. et 20 h. 30 : « Le voleur de femmes » et « Chipée ».
Palace-Lilla. — 14 h. 45 et 20 h. 30 : « Maria Walewska » et « Plein gaz ».
Orphéon-Fives. — 15 h. et 20 h. 30 : « Maria Walewska » et « Les coupables ».
Mondial. — 14 h. 45 et 20 h. 30 : « Le voleur de femmes » et « Chipée ».
Marivaux. — 15 h et 20 h. 30 : « Les gens du voyage » et « L'Escadrille du Diable ».
Fives-Palace. — 5 h. et 20 h. 30 : « Le voleur de femmes » et « Chipée ».
Variétés Fivoises. — 15 h. et 20 h. 30 : « Entrée des Artistes » et « Passe-Partout ».

DANS LA RÉGION

Les accidents de la route

Tamponnée par un camion une cycyliste d'Hazebrouck roule sous le véhicule et n'est que légèrement blessée

Un lourd camion chargé de barriques de vin, conduit par M. Henri Bélot, 44 ans, du service de M. Delassus, de Lillers s'engageait l'autre soir à 17 h. dans le boulevard Abbé Lemire.

Le conducteur, en raison de la chute de neige, n'aperçut pas la bicyclette pourtant éclairée de Mme Peutevynck Georgette, 24 ans, demeurant à Hazebrouck rue Pyckaert. La cycliste tamponnée à l'arrière roula sous le véhicule, le chauffeur alerté par des cris freina aussitôt.

On s'empressa autour de la victime qui, traînée sur une douzaine de mètres n'était par une chance providentielle que légèrement blessée.

M. le docteur Delattre appelé à donner des soins à Mme Peutevynck constata des contusions et des froissements musculaires.

La bicyclette était en plusieurs pièces. M. Gavoury, commissaire de police a ouvert une enquête.

L'ENSEIGNEMENT ET SES DIVERSES ACTIVITÉS A L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL

M. Georges Hardy, recteur de l'Académie de Lille, président de la classe VI de l'Exposition du Progrès Social a réuni ses collaborateurs afin de mettre au point l'organisation des diverses sections de cette classe qui doit refléter les diverses activités de l'enseignement. M. le docteur Debeyre, professeur à la Faculté de Médecine de Lille, président du groupe II « Enseignement — Education physique — Sports » assistaient à cette séance à laquelle étaient notamment présents :

MM. Nathan, vice-président du Cercle de la Librairie ; Signoret, inspecteur d'académie ; Caron, inspecteur adjoint ; Mme Vielliedent, inspectrice des écoles maternelles ; Faivre, proviseur du Lycée Faidherbe ; L. Broders, délégué général de l'Exposition, etc...

Il résulte de cet échange de vues que l'Exposition relative à l'Enseignement n'aura pas un caractère pédagogique mais montrera l'Ecole sous son aspect social et cette présentation que l'on s'efforcera de rendre très spectaculaire aura surtout un intérêt comparatif

C'est ainsi qu'un diorama opposera le vieux taudis scolaire à l'Ecole moderne et que seront mis en relief toutes les réalisations de l'Ecole nouvelle qui trouve en particulier leur expression dans les Ecoles maternelles, dans certaines écoles primaires, dans les « activités dirigées » de l'Enseignement primaire et du second degré, etc...

Les visiteurs verront fonctionner une Ecole maternelle réelle avec une quinzaine d'enfants. L'aménagement type d'une Classe primaire prendra également place dans cette partie de l'Exposition où l'on trouvera par exemple un dispensaire tout à fait moderne pour l'inspection médicale scolaire, une cinémathèque avec différents appareils comme le photoscope utilisé pour le cinéma éducateur, une exposition de dessins d'enfants, etc...

Il a été décidé que l'Enseignement technique pour lequel on avait prévu une classe spéciale serait rattaché aux autres Enseignements et que la classe VI comporterait en outre une section de l'Enseignement supérieur qui mettra en valeur notamment l'adaptation des facultés aux besoins régionaux.

L'Ecole du Centre rural complètera avantageusement cette présentation des activités de l'Enseignement qui sera l'un des endroits les plus attrayants de l'Exposition 1939.

CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

BROSSIERS DU NORD DE LA FRANCE

Aux termes d'un avis publié au « Journal Officiel » du 21 décembre 1938, les organisations professionnelles et toutes personnes intéressées sont priées de faire connaître à M. le Ministre du Travail, dans un délai de quinze jours, leurs observations et avis au sujet de la généralisation éventuelle des dispositions de la convention collective de travail intervenue le 29 septembre 1937 (I annexe avenant du 21 novembre 1938) pour régler les rapports entre les employeurs et les ouvriers de l'industrie brossière du Nord de la France (départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme).

Le texte de la convention a été déposé au secrétariat du conseil de prud'hommes de Roubaix.

Copie des observations doit être adressée en même temps à M. Vincent, inspecteur divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre de la cinquième circonscription, 13, rue Faidherbe, à Lille.

ENTREPRISES DE LAVAGE ET DE NETTOYAGE DU MATERIEL ROULANT DES CHEMINS DE FER CONVENTION NATIONALE

Aux termes d'un avis publié au « Journal Officiel » du 17 décembre 1938, les organisations professionnelles et toutes personnes intéressées sont priées de faire connaître à M. le Ministre du Travail, dans un délai d'un mois, leurs observations et avis au sujet de la généralisation éventuelle des dispositions de la convention collective de travail, intervenue le 1er août 1938 (additif du 8 décembre 1938, pour régler les rapports entre employeurs et ouvriers et ouvrières de toutes catégories des entreprises de lavage et de nettoyage du matériel roulant des chemins de fer dans toute la France.

Le texte de la convention a été déposé au secrétariat du conseil de prud'hommes de Paris.

LA RÉPARTITION DES COTISATIONS D'ASSURANCES SOCIALES

La caisse primaire ouvrière d'assurances sociales « Le Travail » nous communique :

« Dans un but de simplification, la loi a voulu que l'application des assurances sociales ne donnât lieu qu'à la perception d'une cotisation unique versée mi-partie par l'ouvrier, mi-partie par l'employeur

» Cette cotisation sert à garantir diverses prestations : maladie, maternité, vieillesse, invalidité, soins aux invalides, décès. Ce sont donc autant d'organismes qui interviendront dans l'application de la loi : Caisses maladie-maternité, caisses vieillesse-invalidité-décès, Union Régionale. Il faut y ajouter la Caisse Générale de Garantie, qui assure le paiement du minimum garanti pour les retraites ainsi que le paiement des pensions d'orphelins

La cotisation se répartit entre ces divers organismes de la façon suivante et pour plus de clarté, nous prenons l'exemple de la répartition d'une cotisation de 100 fr. représentant pour 50 fr la part patronale et pour 50 fr. la part ouvrière Lorsqu'il est versé 100 fr. aux assurances sociales, la répartition aux différentes caisses est la suivante :

Caisse maladie-maternité reçoit 35 fr. ; caisse vieillesse-invalidité, décès reçoit, lorsque l'assuré a moins de 30 ans, 30 fr., 30 et plus, 50 fr. ; caisse générale de garantie reçoit, lorsque l'assuré a moins de 30 ans, 25 fr., 30 ans et plus, 5 fr. ; Union Régionale, 10 fr., soit au total, 100 francs.

Ainsi donc, lorsque la Caisse « Le Travail » verse des prestations dont les chiffres que nous avons publiés dernièrement montrent l'importance considérable, elle le fait avec une fraction des cotisations qui représente actuellement 35 % seulement de la double contribution de son assuré et de l'employeur.

DERNIÈRE HEURE

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

« DANS LA SITUATION PRÉSENTE, LA FRANCE EST CAPABLE DE FAIRE FACE A SON DESTIN »...

a déclaré le Président du Conseil qui est intervenu dans la discussion du budget de la Guerre

M. Daladier a indiqué qu'il ne peut être question de songer à abandonner le service de deux ans, même après la période des classes creuses

Après avoir voté le Budget de l'Intérieur, le Sénat, poursuivant sa discussion, a abordé le Budget de la Guerre.

M. LEMERY évoque les graves menaces qui apparaissent à l'horizon. La nation compte des amitiés, mais c'est sur sa force qu'elle doit surtout s'appuyer. La commission de l'Armée du Sénat estime que l'heure est venue de procéder à la refonte de nos institutions militaires. L'Allemagne, sur le pied de paix dispose de 850.000 hommes, chiffre qui sera bientôt élevé à un million. La France n'a eu, au cours de l'année que 317.000 hommes du contingent et 150.000 engagés ou coloniaux. L'Allemagne a 48 divisions, plus les divisions cuirassées. Nous n'en avons que 26. Cette année, un accroissement des effectifs est prévu, portant notre armée sur le pied de paix à 599.000 hommes.

Mais il n'est pas prudent de laisser croire que le retour aux classes normales, l'an prochain, pourra permettre le retour à un service d'un an. Au contraire, il faut envisager le service de vingt-sept mois et en outre, prévoir une nouvelle loi des cadres et trois mille emplois nouveaux. Il faut rénover notre matériel d'armement. Il faut modifier le régime des nationalisations qui, excessif, a amené des diminutions de rendement.

M. BENAZET, président de la commission de l'Air, rappelle que les commissions de Défense nationale du Sénat se sont réunies en février en une sorte de comité secret et qu'elles ont constaté et dénoncé de graves retards dans les fabrications. Il faut que les commissions se réunissent dès la rentrée de janvier pour envisager toutes mesures nécessaires.

Brève intervention du général HIRSCHAUER au sujet de l'augmentation nécessaire des soldes des officiers et sous-officiers.

M. Daladier monte à la tribune.

M. DALADIER

Répondant d'abord à une question du Comte de Blois, sur la situation des grades indigènes, le président du Conseil déclare qu'il lui paraît désirable d'approcher de la parité avec les troupes métropolitaines. Il entend aussi ouvrir le plus possible la carrière d'officier aux meilleurs sous-officiers indigènes.

M. Daladier répond ensuite à M. Lémery, qu'il remercie d'avoir présenté avec modération ses observations. Il reconnait que la mobilisation partielle, a révélé quelques imperfections, mais il y a eu d'égales déconvenues dans d'autres pays. Les centres mobilisateurs doivent être modifiés, c'est une grosse question.

La question des effectifs

En ce qui concerne les effectifs, il ne saurait s'agir de rivaliser avec des pays à population proliférante. Il faut adopter un chiffre correspondant à nos possibilités et permettant de faire face à une agression.

Tant que la situation sera ce qu'elle est, il ne peut être question de renoncer au service de deux ans, même après la période des classes creuses, et je le dis nettement (Très bien). **et cela, d'autant moins que les armées techniques imposent des nécessités particulières.**

On m'a reproché d'avoir autrefois demandé des réductions du nombre des officiers. C'était à un moment bien différend et le haut commandement n'y était pas hostile. Nous allons procéder à des augmentations importantes. D'ailleurs le nombre n'est pas tout, notre supériorité actuelle tient à la qualité des cadres. Ne la laissons pas diminuer. Je pense d'ailleurs augmenter le nombre des entrées dans les grandes écoles militaires.

Le programme d'armement s'exécute régulièrement

M. Lémery, pour critiquer les fabrications, s'est appuyé sur un rapport de M. Fernand Laurent, dont je n'accepte pas les conclusions. Devant les Commissions du Sénat je montrerai que notre programme s'exécute régulièrement et selon l'échelonnement prévu. Si l'on voulait le hâter, ce serait de nouvelles questions à résoudre. La durée du travail dans les arsenaux atteint ou même dépasse 50 heures. Il est vrai que celle qui est observée dans certaines industries privées a aussi des conséquences et c'est pourquoi j'ai prévu justement des assouplissements à la loi de 40 heures dans certains cas.

Il faut être vigilant

Pour conclure, je ne dirai jamais « il ne manque pas un bouton de guêtre », mais je dirai **qu'il faut être vigilant. Seulement je voudrais qu'on ne répandît pas la légende que la France est un pays qui n'a pas su faire l'effort nécessaire pour répondre à sa mission historique. Il faudra peut-être redoubler d'efforts, mais dans la situation présente la France est capable de faire face à son destin.** (Applaudissements)

La crédit du budget de la Guerre est adopté. Le crédit du budget de la Défense des territoires d'outre-mer est adopté également.

LE BUDGET DE LA MARINE

Le budget de la Marine vient en discussion. Le rapporteur spécial, M. FARJON expose l'effort qui a été fait pour Par ailleursle matériel, grâce à une augmentation importante des crédits. Par ailleurs, le même effort a été accompli pour les cadres. Les ouvriers des arsenaux ont été accrus de 1.900 unités.

« La commission demande que tous les retards de fabrication disparaissent. Elle se félicite des résultats déjà obtenus. »

En ce qui concerne la flotte de pêche, elle a besoin d'être rajeunie. Quant à l'aviation maritime, les mesures déjà prises sont des plus heureuses.

M. LE GORGEU

M. LE GORGEU indique qu'en 1939 nous aurons 349.000 tonnes en construction, chiffre encore jamais vu. L'aviation militaire manque encore d'avions de bombardement et d'attaque. La commission insiste encore pour qu'on en hâte la construction.

Dans les arsenaux où l'on travaille 44 heures par semaine, un effort doit être fait pour améliorer la situation des ouvriers anciens. De nombreuses situations devront être également améliorées.

La défense aérienne des ports de commerce devrait être assurée par la marine ; des mesures doivent être prises au plus tôt dans ce sens.

Pour conclure, en s'appuyant sur les tonnages des flottes française, italienne et allemande, l'orateur demande que l'effort naval soit poursuivi avec ténacité et courage.

M. CAMPINCHI tient à dire qu'aucun retard n'est imputable au ministère de la Marine.

Le budget de la marine est adopté.

Prochaine séance demain, à 10 h. Séance levée à 20 h. 50.

UN PROJET concernant l'amnistie pour faits de grèves

a été adopté par la Commission de Législation civile et criminelle

Paris, 28. — Ayant été chargé par la commission de législation civile et criminelle de la Chambre de rapporter le projet de loi relatif à l'amnistie à accorder aux fonctionnaires et ouvriers de l'Etat pour la grève du 30 novembre, M. René Richard, radical-socialiste a proposé de l'étendre à tous les faits de cette nature, postérieurs à la précédente loi d'administie qui date de juin 1937. Cette suggestion a été acceptée, mais la commission a renoncé à imposer aux employeurs la réintégration des travailleurs licenciés.

Estimant qu'avec cette réserve, la proposition perdait l'esprit qui avait inspiré ses auteurs socialistes et communistes les commissaires de la Fédération républicaine ont déclaré pouvoir s'associer au vote de ce texte qui pourra être discuté par la Chambre des vendredi ou même demain après-midi

LES FÊTES DE L'AMITIÉ FRANCO-PORTUGAISE DE BOULOGNE-SUR-MER

EVOQUÉES PAR LE GÉNÉRAL FERREIRA-MARTINS

Lisbonne, 28. — Dans le journal « République », le général Ferreira Martins, président de la section portugaise de la Fidac, consacre une longue chronique aux récentes fêtes franco-portugaises de *Boulogne-sur-Mer*, célébrant le 20e Anniversaire de la victoire.

Il félicite M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions, qui a représenté le Gouvernement français en cette occasion, pour les termes sincères et chaleureux de son discours.

Le président de la Fidac portugaise rappelle notamment comment M. Champetier de Ribes a porté un toast à l'amitié franco-portugaise, en tendant d'un geste symbolique d'une main un verre de porto et, de l'autre, une coupe de champagne.

Le général Ferreira Martins conclut que « cette fête remarquable de l'amitié franco-portugaise a démontré que malgré les apparences parfois trompeuses, elle continue à vivre et s'unit à toute la reconnaissance de la France pour ceux qui, représentant le Portugal, ont arrosé de leur sang le sol du pays envahi en défense de la justice et de la civilisation ».

UN NOUVEAU MOTEUR A ÉTÉ EXPÉRIMENTÉ SUR L'AVION DE CHASSE MORANE 405

Villacoubley, 28. — L'aviateur Roger Launay a procédé, en fin d'après-midi, à un premier vol d'essais de l'avion de chasse Morane 405, qui, pour la circonstance, avait été équipé du nouveau moteur de 1.000 CV du type 12 Y.S.I.

Les essais vont se poursuivre activement et s'ils donnent satisfaction, le nouveau moteur équipera les appareils de chasse 406, dont la vitesse sera sérieusement augmentée et qui disposeront en tout cas d'un utile excédent de puissance.

LE SALAIRE DE L'OUVRIER DES PAYS DÉMOCRATIQUES A UN POUVOIR D'ACHAT SU